

**ENSEMBLE**

Ville de Marseille



7 novembre 2024

**RÉGIME INDEMNITAIRE DES  
POLICIERS MUNICIPAUX :  
LA PROPOSITION DE L'ADMINISTRATION  
EST INADMISSIBLE !**

**QUE RECHERCHE L'ADMINISTRATION EN S'OBSTINANT À VOULOIR  
DIFFÉRENCIER LES MÉTIERS DE LA PM POUR ATTRIBUER LE  
NOUVEAU RÉGIME INDEMNITAIRE ?**

**IL N'EST PAS QUESTION DE FAIRE LA DIFFÉRENCE ENTRE LES  
AGENTS QUI SONT TOUS EXPOSÉS AUX MÊMES CONTRAINTES,  
AUX MÊMES DANGERS ET AUX MÊMES CONDITIONS DIFFICILES DE  
TRAVAIL !**

**NOUS EXIGEONS  
LE MÊME  
MONTANT  
MAXIMAL POUR  
TOUS !**



**ENSEMBLE CFTC CFE CGC 2 rue Henri Barbousse 13001 Marseille  
04 65 85 97 45 ensemblecgcftc@gmail.com**